

Politique

Posté par: webmaster

Publiée le : 15/10/2007

Après s'être fait peur avec cette affaire d'authentification des bulletins de vote, les Togolais se sont donc rendus aux urnes hier dimanche. Que de péripéties avant ce 14 octobre qui sera marqué en lettres d'or dans les annales de ce pays ! Plusieurs fois reportés, les premières élections législatives consensuelles du Togo furent l'objet de négociations entre le pouvoir et l'opposition.

Jusqu'à l'instant ultime, celle-ci n'a pas baissé la garde, créant même des frissons de dernière minute pour le facilitateur. La double signature à laquelle le facilitateur Blaise Compaoré, par un coup de génie, a substitué par des timbres, a en effet failli tout remettre en cause. C'est au mérite de cette opposition de s'être battue jusqu'au bout pour assurer le maximum de régularité au scrutin. Reste à souhaiter qu'elle en accepte les résultats, si rien ne vient entacher le processus électoral. A Lomé, et selon notre envoyé spécial, une rupture suspecte des timbres suscitait déjà la grogne de l'opposition. Si tout se passe bien, le Togo, à l'issue de ces législatives, aura accompli un pas de géant dans la quête de l'Etat de droit et de la démocratie. C'est comme si le pays sortait sous la lumière du jour après une longue traversée d'un tunnel obscur. Les Togolais revaudront sans doute cela au facilitateur, dont le sens de l'écoute a permis de concilier des positions naguère très tranchées. Mais l'action de Blaise Compaoré, aussi importante soit-elle, ne peut être porteuse que si elle rejaille dans son propre pays. Le Burkina aussi a besoin d'élections irréprochables - ce qui est loin d'être le cas - et il n'aura pas de honte à s'inspirer de l'exemple togolais. L'expérience de la double signature (ou des timbres) est à ce titre assez originale et tentante. Pour aller jusqu'au bout de sa logique, Blaise Compaoré devrait donc appliquer les recettes togolaises de la transparence électorale au Burkina. Mais il est vrai qu'à sa charge, l'opposition burkinabè n'a rien à voir avec celle du Togo...